

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1889

présenté par

M. Dive, M. Nury, M. Fabrice Brun, M. Ciotti, M. Habert-Dassault, Mme Frédérique Meunier,
M. Minot, M. Neuder, Mme Petex, Mme Périgault, M. Rolland, M. Schellenberger, Mme Serre et
M. Vermorel-Marques

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.